

Lutte contre les dépôts sauvages

Le 11 Février 2019, un contrôleur de la CAACL ainsi qu'un policier municipal se sont rendus à Tonnégrande pour effectuer conjointement un contrôle suite à la création d'un dépôt sauvage.



Ce contrôle a permis d'identifier l'auteur des faits qui a immédiatement été verbalisé.

La Présidente de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, Marie-Laure PHINERA-HORTH et le Maire de Montsinéry-Tonnégrande, Patrick LECANTE, regrettent ces gestes d'incivilité et rappellent que les contrevenants risquent **jusqu'à 1500€ d'amendes et l'immobilisation du véhicule utilisé pour la réalisation du dépôt sauvage.**

La CAACL accompagne ses communes membres sur cette problématique avec le déploiement d'une campagne de communication qui se décline sur plusieurs médias et supports : panneaux 4x3, spot radio, réseaux sociaux, mise en place de totem sur les points récurrents.

Il est rappelé aux habitants qu'ils doivent se procurer le calendrier de collecte. Il est disponible sur le site de la CAACL www.cacl-guyane.fr.

L'accès de la déchetterie « Espace Tri » de Rémire-Montjoly est gratuit pour les particuliers et sous conditions pour les professionnels.

CONTACTS PRESSE

Magali FRANCIUS-TARADE

Cheffe du service environnement-déchets
Direction de l'Hydraulique et de l'Environnement
Tél: 05 94 28 91 07 // GSM: 06 94 40 23 07
Mail: magali.francius-tarade@cacl-guyane.fr

Dimitri ZENON

Chargé de Communication
Service Communication CAACL
GSM : 06 94 40 29 93
Mail: dimitri.zenon@cacl-guyane.fr